



DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES D'INTEGRATION

***ATELIER DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE
CREATION DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE
SIKASSO-KORHOGO-BOBO-DIOULASSO (ZES-SKB_o)***

RAPPORT DE L'ATELIER

I. Introduction

La Direction générale des Politiques d'Intégration (DGPI) a organisé un atelier de consultation sur le projet de création de la Zone Économique Spéciale SIKASSO-KORHOGO-BOBO-DIOULASSO (ZES-SKBo) présidé par le Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, son Excellence **Wautabouna OUATTARA**. Cette rencontre qui a eu lieu le 06 novembre 2024 à l'Hôtel Tiama à Abidjan-Plateau, a vu la participation de la Primature, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, des Représentations diplomatiques, des Organisations Internationales et Sous régionales, des Ministères ,et des structures Étatiques, du secteur privé et la société civile .

Trois moments clés ont meublé l'atelier, à savoir, la cérémonie d'ouverture, la phase des présentations suivies des échanges et la cérémonie de clôture.

II. La cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par deux interventions. Il s'agit de celle du **Professeur OUATTARA Katiénéffoua Adama**, Directeur Général des Politiques d'Intégration et de celle de **Monsieur EDOUKOU Henri Charles**, Conseiller Technique, représentant du Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Dans son intervention, le Directeur Général des Politiques d'Intégration a prononcé le mot de bienvenu aux participants et a planté le décor avec la note de cadrage de l'atelier. A cet effet, il a mis en exergue les attributions de la Direction générale, les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de l'atelier.

Monsieur le Conseiller Technique, dans son allocution d'ouverture, a d'abord, salué au nom du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur **S.E.M. LEON ADOM** et de son Ministre Délégué **S.E.M Professeur WAUTABOUNA OUATTARA** tous les représentants présents à l'atelier en les remerciant pour leur présence fort appréciable dans le cadre de cet atelier qui revêt une importance capitale pour le Ministère.

Il a indiqué que l'intégration des peuples est au centre des préoccupations des organismes d'intégration régionale et sous régionale d'Afrique de l'Ouest et de leurs pays membres. Les

processus d'intégration, tels que conçus depuis des décennies par les Communautés économiques régionales (CER), ont connu à ce jour des résultats mitigés, en raison notamment de la non implication des populations. Il a ensuite ajouté que malgré des contraintes politiques, physiques, socio-économiques et juridiques découlant de la séparation des États, des pratiques séculières transfrontalières ancrées dans les mœurs et coutumes se poursuivent notamment les échanges, le commerce, la migration de proximité et l'utilisation conjointe d'équipements communautaires par les populations, les marchés, les infrastructures de santé, les écoles et centres d'éducation, entre autres procurent des bénéfices aux populations transfrontalières. Ainsi cette situation, à la somme bénéfique, génère parfois des conflits d'intérêts qui deviennent des conflits de régions ou d'États. Dans un souci de préserver un cadre de paix et de sécurité, une approche novatrice d'intégration régionale a été adoptée en 2005 par les Communautés Économiques Régionales à travers la décision A/DEC.2/01/06, relative au Programmes d'Initiatives Transfrontalières (PIT) et un mémorandum sur "le concept de « pays frontière » ou « l'intégration de proximité » a donné l'impulsion à cette nouvelle manière de procéder. A la suite du PIT de la CEDEAO, ont été lancés le Programme Frontières de l'Union Africaine (PFUA) en 2007 et le Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL) de l'UEMOA. C'est donc dans le cadre du démarrage de ces différents programmes, qu'une expérience pilote a été mise en route dans la zone Sikasso-Korhogo- Bobo Dioulasso (SKBo), les frontières du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina. Il a enfin souligné que ces programmes d'initiatives et de projets destinés à valoriser les bassins socio-économiques transfrontaliers ont connu une phase de démarrage difficile. Dans l'optique donc d'accélérer la mise en œuvre des programmes transfrontaliers dans la zone SKBo, les Premiers Ministres des trois pays ont signé en mai 2018, un engagement à créer une Zone Économique Spéciale (ZES) qui a pour objectif la réaliser un réseau d'investissements de connexion en vue de défragmenter l'espace africain à l'effet d'accélérer l'intégration des peuples.

Afin de programmer les actions à mettre en œuvre pour la réalisation de cet investissement, la Direction Générale des Politiques d'Intégration (DGPI) a réalisé en fin d'année 2022 et début d'année 2023, une étude de préféabilité sur la création de cette zone économique.

Il a terminé par **souhaiter la participation et l'implication de tous** afin de recueillir les avis, les **observations et contributions** des acteurs qui permettront d'approfondir l'examen du

rapport de l'étude de pré faisabilité et la réflexion sur la création d'une Zone Économique spéciale dans l'espace SKBo.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré l'atelier ouvert !

III. Le déroulement des travaux

Les travaux étaient constitués de présentations ponctuées d'échanges.

La première présentation a porté sur le projet de création de la ZES SKBo présenté par le Directeur des politiques communautaire du Commerce, de la Libre circulation et de la Coopération Transfrontalière. Ensuite, on a assisté à la présentation sur les parcs industriels et les parcs agro-alimentaires intégrés faite par l'ONUDI. Enfin, présenté par la Société d'Ingénierie et de Développement (SOGED), la présentation du rapport d'étude de pré faisabilité du projet de création de la ZES SKBo a clôturé la série de présentations.

1-Présentation du projet de création de la ZES SKBo

A travers cette présentation, le Directeur des politiques communautaires du Commerce, de la Libre circulation et de la Coopération Transfrontalière Mr DJÈ KOUAME a mis en exergue le projet de création de la ZES SKBo. Il a souligné à cet effet qu'en vue de promouvoir l'intégration de proximité et d'accélérer le développement dans la zone transfrontalière, Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso (SKBo), dite triangle sénoufo ou du balafon, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali ont signé en 2012 un Accord Cadre de coopération tripartite. Cette zone à fort potentiel suscite également l'intérêt des trois principales organisations régionales, UA, CEDEAO et UEMOA, (PFUA, PRACT CEDEAO, PCTL UEMOA). Ainsi les Pays ont décidé d'initier le projet de création d'une zone économique dans cet espace pour booster les investissements productifs et de base. Pour ce faire, une déclaration d'engagement a été signé par les PM à cet effet, le 14 mai 2018 à Bamako. Il a signifié que la zone SKBO couvre une superficie de plus de 150.000 Km² avec un milieu physique homogène ; avec un climat composé de 02 saisons sèche et pluvieuse (pluviométrie moyenne de 900 à 1600 mm/an) ; concerne plus de 7 millions d'habitants répartis entre les trois pays. Également, cette zone détient un bassin agricole (coton, fruits, vivrier, élevage, etc.).

Le Directeur a signifié qu'un diagnostic a été mené afin de faire ressortir les forces et les faiblesses de ce projet.

Les forces révèlent :

- Présence de grands axes du corridor multimodal Abidjan Ouagadougou
- Population relativement dense
- Cultures agricoles en transition
- Existence de plaines et bas-fonds aménageables
- Collaboration transfrontalière amorcée

Les faiblesses expose :

- Désertes transfrontalières et locales difficiles pendant l'hivernage
- Part importante de la zone enclavée et difficulté de circulation
- Coûts élevés des transports
- Équipements collectifs publics en état de détérioration partielle
- Absence ou insuffisance des d'infrastructure de collecte et distribution
- Faible valorisation des productions locales, très faible industrialisation
- Agriculture vivrière partiellement en autarcie

Les opportunités à saisir dans cette Zone sont :

- Potentiel de développement des productions agricoles et de transformation
- Existence d'initiatives visant à rehausser le niveau et le cadre de vie :
 - PR 08 UEMOA prévoit bitumer l'axe San-Pedro Bamako
 - Programme Anneau de croissance de la JICA
 - Port sec de Ferkessedougou
 - Agropoles
 - PRACT CEDEAO, PFUA, PCTL – SATI SKBo
 - Autoroutes régionales CEDEAO

les menaces sont :

- Population rurale relativement dense (30 habitant/km²) avec un taux de croissance de plus de 3%
- Abandon de certaine production du fait de difficultés de mise à marché
- Émigration, exode rural
- Faible présence des services de l'État
- Dégradation des conditions de vie
- Attaques isolées répétées et insécurité
- Terrorisme

Il a fini par lister les problèmes à résoudre :

1. Optimiser la connexion et relever le niveau des infrastructures
2. Améliorer les équipements de base et l'offre de services publics
3. Diversifier la production

4. Industrialiser et valoriser les produits locaux
5. Développer et valoriser le capital humain, retenir la jeunesse dans la zone par la création d'activités lucratives pour elle
6. Améliorer la résilience des populations aux aléas économiques, climatiques et sécuritaires
7. Sécuriser l'espace
8. Protéger l'environnement, préserver et valoriser le patrimoine culturel

Après le Diagnostic, le Directeur a mis l'accent sur l'objectif global et les objectifs spécifiques de la création de cette Zone.

L'objectif global se décline en l'accélération du développement intégré des régions concernées tout en renforçant la coopération et les relations de bon voisinage.

Quant aux objectifs spécifiques, le projet vise à :

- Aménager le territoire et bâtir une infrastructure résiliente ;
- lutter contre la pauvreté en développant des chaînes de valeurs ;
- améliorer le cadre de vie des populations ;
- promouvoir les investissements, et renforcer la compétitivité de la zone ;
- stimuler les échanges et la libre circulation des biens et des personnes.

Le Directeur a mis en avant les acquis du projet notamment :

- Un Accord tripartite de coopération signé le 17 janvier 2012 à Sikasso par les Ministres des Affaires Étrangères des États bénéficiaires, fixe le cadre de coopération.
- La zone a été couverte par deux études réalisées par l'UEMOA et la CEDEAO de 2016 à 2018 dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Le 14 mai 2018, une déclaration d'engagement a été signée pour la réalisation du projet.
- Un cadre de réflexion national a été lancé en 2019 - 2020.
- En 2020, interactions avec l'ONUDI, la BAD et l'UEMOA pour appuyer la mise en œuvre du projet notamment, l'étude de faisabilité technico-économique.
- Etude de pré-faisabilité 2022-2023 réalisée (partie ivoirienne) détermination des besoins, plan de développement local.

Il a terminé en mettant en avant les perspectives qui sont :

- Réaliser l'étude de faisabilité de la ZES SKBo :
 - Etudier les conditions de création et de fonctionnement de la ZES ;
 - Dresser un Schéma directeur de développement unique de la Zone ;
 - Réaliser l'étude des aménagements et des investissements de la zone ZES,
 - Elaborer un plan de sécurisation de la zone,
 - Identifier et examiner la faisabilité de projets
- Construire et exploiter les infrastructures de base (Zones industrielles spéciales)

- Rechercher le financement des initiatives pilotes identifiées sur les volets SATI SKBo UEMOA et le PRACT CEDEAO ;

Pour conclure , il retient que:

- Projet à forte utilité
- Forte contribution à relever les défis locaux notamment sécuritaires
- Mettre en place un Comité de pilotage tripartite ; La DGPI a élaboré un projet d'arrêté en vue de formaliser le Comité de pilotage national pour le projet de création de la Zone économique spéciale SKBo ;
- Poursuivre les échanges avec les partenaires techniques et financiers pour obtenir le financement.
- Suivre les initiatives régionales et nationales et assurer la cohérence avec le projet

2-Présentation sur les parcs industriels et les parcs agro-alimentaires intégrés

Cette deuxième présentation a été faite par SEM Tidiane BOYE, Représentant Résidant de l'ONUDI en Côte d'Ivoire.

La présentation a mis l'accent sur les **parcs industriels** et les **parcs agroalimentaires intégrés** (PAAIs) soutenus par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel).

L'ambassadeur a relevé les points suivants :

1. Rôle de l'ONUDI dans la mise en place les Parcs Industriels :

- Depuis 2005, l'ONUDI soutient le développement des **parcs agro-industriels** en Afrique (Nigéria, Tanzanie, Éthiopie, Kenya, Sénégal, Zambie, Mongolie), en renforçant les capacités des institutions et en créant des partenariats à long terme.

2. Zones Économiques Spéciales (ZES) :

- Les ZES, y compris les **zones franches d'exportation**, les **zones de haute technologie** et les **zones d'entreprises libres**, sont des outils de politique industrielle visant à **attirer les investissements** et à **stimuler la croissance économique**.

3. Aperçu des Parcs Industriels :

- Les parcs industriels sont des espaces aménagés par le gouvernement pour **attirer des fabricants** en offrant des infrastructures, des services publics, et

parfois des installations communes. On y trouve des variantes comme les **parcs éco-industriels** et les **parcs agroalimentaires durables**.

4. **Parcs Agroalimentaires Intégrés (PAAIs) :**

- Les PAAIs visent à promouvoir le développement agro-industriel par des infrastructures de qualité, la **logistique** et l'**intégration des chaînes de valeur**, avec un focus sur la **transformation rurale**.

5. **Défis pour l'Agro-Industrialisation :**

- Les pays en développement font face à de nombreux défis critiques : **infrastructures insuffisantes** (eau, énergie, télécommunications), **coûts de transaction élevés**, accès limité aux financements et **chaînes de valeurs fragmentées**.

6. **Appui de l'ONUDI :**

- L'ONUDI offre un appui technique et renforce les capacités pour soutenir le développement des ZES, en facilitant la **promotion des investissements**, en apportant un **soutien logistique** et en promouvant les **politiques industrielles durables**.

7. **Phases de Développement des Projets :**

- La mise en place des projets suit plusieurs étapes : **études de pré faisabilité** et de **faisabilité**, mobilisation des **ressources financières**, **développement des infrastructures**, et **attraction des investisseurs**.

3-Présentation du rapport d'étude de pré faisabilité du projet de création de la ZES SKBo

Cette troisième présentation a été faite par Docteur FOFANA, consultant représentant la Société d'Ingénierie et de Développement (SOGED).

A travers cette présentation, le consultant a contextualisé l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest avant de mettre l'accent sur un bilan diagnostique de la situation de la zone et de présenter les projets prioritaires retenus.

Dans le cadre de l'amélioration de l'intégration régionale par les organisations d'Afrique de l'Ouest comme la CEDEAO et l'UEMOA, plusieurs actions ont été menées. Toutefois, les résultats ont été mitigés, en grande partie à cause de la faible implication des populations

locales. Face à cela, des initiatives transfrontalières spontanées, comme l'échange de services de santé, d'éducation et de marchés, ont contribué au renforcement de l'intégration régionale.

A. Bilan Diagnostic

1. Situation Géographique de la Zone SKBO - Composante Côte d'Ivoire

Située dans le nord du pays, la zone SKBO couvre près de 50 000 km², soit 14 % de la superficie du pays, et inclut les régions du Folon, Bagoué, Poro, et Tchologo. Elle est limitée : au nord par le Mali et le Burkina Faso ; au sud par les régions du Kabadougou, Béré, Worodougou, et Hambol ; à l'est par la région du Boukani ; à l'ouest par la Guinée.

2. Milieu Physique : Le Climat

La zone SKBO-CI possède un climat tropical soudanien avec deux grandes saisons : une saison humide (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à avril). Dans la région du Folon, le climat est de type tropical de transition avec également deux saisons : pluvieuse d'avril à octobre et sèche de novembre à fin mars.

3. Milieu Humain

La population rurale est composée de cinq groupes ethniques majeurs, dont les Sénoufo (75 % de la population du district des savanes) et les Mandé de Nord (91 % de la population du Folon). En 2021, la population de la zone était de 2 306 452 habitants (7,8 % de la population nationale). La population est majoritairement musulmane (83,9 %), avec un rapport de masculinité de 104.

4. Développement Urbain et Infrastructure

Le taux d'urbanisation est limité (32,5 %) et concentré dans les villes de Korhogo, Boundiali, Ferkessédougou, et Tengréla. Le faible dynamisme économique, un taux d'accroissement bas et un solde migratoire négatif sont des obstacles. Conditions de vie précaires : habitats souvent insalubres, manque de raccordement à l'eau et l'électricité, dépendance sur puits pour l'eau, manquant d'infrastructures adéquates.

5. Infrastructures et Potentiel de Hub Régional

Déficit de transport avec des routes mal entretenues et non bitumées, limitant le développement. Le potentiel de hub est fort grâce à la proximité du Mali, Burkina Faso, et Guinée, un aéroport rénové à Korhogo et des infrastructures ferroviaires. Couverture électrique de 81,5 %, mais accès à l'eau potable et TIC limité.

6. Éducation et Conditions de Vie

Les jeunes participent majoritairement aux travaux agricoles, ce qui impacte la scolarisation avec un taux d'analphabétisme de 81,8 %. Infrastructures éducatives limitées, déficit d'enseignants qualifiés et abandon scolaire élevé.

7. Santé, Culture et Sports

Infrastructure sanitaire insuffisante avec peu d'établissements de soins, manque de personnel, eau et électricité. Taux de paludisme élevé, culture et sports peu développés.

8. Secteur Primaire : Production Végétale

Agriculture surtout manuelle et destinée à l'autoconsommation avec faible mécanisation. Dépendance aux précipitations et manque de marché de gros et d'unités de transformation.

9. Secteur Primaire : Production Animale

Élevage traditionnel avec une forte concentration dans le Poro et Bagoué. Manque de suivi sanitaire et infrastructures limitent le développement.

10. Secteur Primaire : Potentiel et Sous-Exploitation des Ressources Naturelles

Présence de gisements en or et manganèse, sous-exploités. Potentiel halieutique sous-utilisé malgré des conditions favorables dans la région.

11. Secteur Secondaire

Peu d'industries de transformation malgré de vastes surfaces agricoles. Le bâtiment est principalement artisanal et informel.

12. Secteur Tertiaire

Commerce informel malgré la bonne position géographique. Transport sous-développé et peu d'attractivité pour les investissements dans la région.

B. Planification Stratégique

Vision du développement : assurer la compétitivité économique de la zone SKBO-CI par l'amélioration des infrastructures socio-économiques tout en garantissant le bien-être des populations. La stratégie valorise le patrimoine culturel, la cohabitation sociale, l'identité économique et la protection des écosystèmes.

C. Conclusion et Budget

Cinq axes stratégiques définis pour remédier aux contraintes de développement : 1) Dynamiser l'économie locale (63,3 % du budget) ; 2) Infrastructures socio-économiques (19 %) ; 3) Préserver l'environnement (7,9 %) ; 4) Améliorer les conditions des groupes vulnérables (8,6 %) ; 5) Renforcer la sécurité et échanges transfrontaliers (1,3 %). Les 19 programmes sont budgétisés à 438,3 milliards FCFA.

IV. Les échanges

Suite aux présentations, les discussions entre les participants ont porté essentiellement sur les points suivants :

- Les menaces de sécurité à travers le terrorisme
- La création de l'Alliance des États du Sahel (AES)
- Le choix des différentes localités
- Les opportunités et les menaces du projet dans la zone
- Les potentialités existantes dans la Zone
- Les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire

V. Recommandations

A l'issue des différentes présentations et des échanges, il ressort les principales recommandations suivantes :

- Approfondir l'étude de préfaisabilité
- Faire une étude comparative entre les zones du Mali et du Burkina
- Dresser clairement les potentialités existantes dans la Zone
- Intégrer les avantages comparatifs dans le projet
- Faire l'état des lieux des acquis de chacune des zones
- Impliquer des populations dans le Projet
- Intégrer le volet développement du Capital Humain
- Définir l'axe de gouvernance

VI. La cérémonie de clôture

Après la présentation de la note de synthèse du rapporteur, le **Professeur OUATTARA Katiénéffooua Adama**, Directeur Général des Politiques d'Intégration a remercié les participants pour leur présence assidue au cours de cet atelier. Il a particulièrement mis en exergue leurs contributions qui ont enrichi les débats et les échanges et s'est réjoui des différentes recommandations. Il a rassuré les participants quant à la prise en compte des recommandations et a souligné que la Direction Générale reste ouverte à d'autres recommandations ou contributions de leur part afin de dynamiser le processus de mise en œuvre de l'engagement pour la création de la Zone Économique Spéciale (ZES) Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo).

C'est sur ces mots, qu'il a déclaré clos l'atelier.

Fait à Abidjan le 06 Novembre 2024

Le rapporteur

Dr OUATTARA Dienougo épouse KOFFI

**Sous- Directeur des Organisations économiques
régionales et des institutions spécialisées.**